

DEMONSTRATION ESCRIME HANDI
Le Samedi à 17h



CHAMPIGNY
ESCRIME

a le plaisir de vous inviter à participer au :

4ème Challenge Red Star au Fleuret

Samedi 14 et Dimanche 15 mai 2022

- Catégories M9, M11, M13, M15 Filles et Garçons
- Catégories M17 et M20 Filles et Garçons (idéal débutants et non classés). A partir de la 80^{ème} place du CN pour les filles et de la 100^{ème} place pour les Garçons.

Aucun surclassement autorisé

Gymnase Auguste Delaune
119 Rue de Verdun
94500 Champigny sur Marne

REGLEMENT :

Article 1 : HORAIRES

	Inscription	Scratch
SAMEDI		
M11 Filles-Garçons	13h00	13h15
M17-M20 Filles-Garçons	14h30	14h45
DIMANCHE		
M15 Filles-Garçons	9h00	9h15
M9 Filles- Garçons	11h30	11h45
M13 Filles-Garçons	13h30	13h45

Les compétitions commenceront le plus rapidement possible après le scratch.

Article 2 : FORMULE DE L'EPREUVE

La formule sera faite sur place en fonction du nombre de présents en sachant que les tireurs feront un maximum de matchs (**toutes les places seront tirées**).

Article 3 : ARMES ET TENUES

Les tireurs doivent être équipés d'une tenue complète (pantalon, veste, sous cuirasse) 350N. A partir de M13, sous cuirasse 800N. Pour les M17 et M20 le masque à bavette ne sera pas obligatoire.

M9 : Fleuret électrique lame 0, poignée droite
M11 : Fleuret électrique lame 2, poignée droite
M13 : Fleuret électrique lame 2, poignée libre
M15, M17, M20 : Fleuret électrique lame 5

Article 4 : INSCRIPTION

La compétition est ouverte à tous les tireurs en possession d'une licence 2021/2022, auprès de leur Fédération.

Les inscriptions se feront soit par mail : escrime.rsc@free.fr soit sur l'extranet de la Fédération jusqu'au jeudi 12 mai 23h59. Les droits d'inscription sont de 10 euros.

Article 5 : ARBITRAGE

Il est demandé au club de fournir des arbitres pour le bon déroulement de la compétition.

Les arbitres (maximum régional) seront indemnisés selon le tarif en vigueur de la Fédération.

Article 6 : DIRECTOIRE TECHNIQUE

Il sera constitué sur place au début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes décisions en conformité avec le règlement de la F.F.E pour le bon déroulement du Challenge.

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur responsabilité, conformément au chapitre V du règlement intérieur de la F.F.E.

Article 7 : BUVETTE

Une buvette fonctionnera tout au long de la journée. Elle fonctionnera sous forme de tickets à acheter sur place.

Article 8 : RECOMPENSES

Tous les enfants seront récompensés.